



Nos tarifs MARNE

Applicable au 12/11/2018



Nous sélectionnons plusieurs assistantes de vie qui peuvent intervenir chez vous en fonction de vos besoins. Ce service est particulièrement souple. Il est adapté aux personnes fragiles ou fortement dépendantes et pour les personnes bénéficiant de prises en charge.

Tarif horaire avec prise en charge

Les prestations d'aide à domicile peuvent être financées en partie ou totalement par des aides dispensées par des organismes publics ou privés, selon votre situation personnelle.

Vous bénéficiez d'un crédit ou d'une réduction d'impôt égal à 50% des dépenses que vous avez engagées dans l'année.

	Tarif horaire		
	L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	Caisse de retraite et sécurité sociale (CNAV)	Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
Du lundi au samedi	21,33 € TTC (20,22 € HT)	20,50 € TTC (19,43 € HT)	17,77 € TTC (16,84 € HT)
Dimanches et jours fériés	26,66 € TTC (25,27 € HT)	23,40 € TTC (22,18 € HT)	22,21 € TTC (21,05 € HT)

Tarif horaire sans prise en charge

	Tarif horaire	Après déduction fiscale
Du lundi au samedi	24,00 € TTC (22,75 € HT)	12,00 € TTC (11,37 € HT)
Dimanche et jours fériés	30,00 € TTC (28,44 € HT)	15,00 € TTC (14,22 € HT)
Nuit en semaine 22h à 7h	27,00 € TTC (25,59 € HT)	13,50 € TTC (12,80 € HT)
Nuit dimanche et jours fériés	33,75 € TTC (31,99 € HT)	16,88 € TTC (15,99 € HT)

Autres Frais

Frais de gestion 8 € TTC /mois (7,58€ HT) Mission continue - 25 € TTC/mois (23,70€ HT) en mission temporaire

Frais d'intervention 2,10 € TTC (1,99€ HT) par jour de prestation

Frais kilométriques dans le cadre de déplacements accompagnés 0,45 € TTC /Km (0,43€ HT)

*Les frais d'intervention et de gestion ne s'appliquent pas aux bénéficiaires disposant d'une prise en charge Caisses de retraite et/ou Sécurité Sociale et Plateformes d'assistance

Modes de paiement

- Paiement privilégié: Le prélèvement automatique, il représente un gain de temps, il est sécurisé et éco-responsable
- Autres moyens : chèque de CESU préfinancé, virement, chèques (sous conditions)



Assistance à domicile

Le système de paiement est financé par le paiement à la prestation des heures d'arrivée et de départ

Société Bien à la Maison | SAS au Capital de 186 173,02 euros RCS de Nanterre 489 375 691 | APE 8810A

Agrément Qualité SAP 489375691

www.onela.com